

Réf: Dossier 347816

Avis de constitution

SOCIETE « AHM DIAK COMPAGNIE »

Siège Abidjan PORT- BOUET VRIDI CITE LOT 118
ILOT 12 PARCELLE 762, Lot 118, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AHM DIAK COMPAGNIE »

Objet : COMMERCE DIVERS-
IMPORT-EXPORT-
TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE PERSONNE ET
DE MARCHANDISE-
REPRESENTATION DE TOUTE FIRME NATIONALE
OU INTERNATIONALE.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan PORT- BOUET VRIDI CITE LOT 118
ILOT 12 PARCELLE 762, Lot 118, Ilot 12

Dirigeant(s) M DIAKITE AHMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10892 du 22/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65138/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

Pour Avis

Le CEPICI

